

Responsable UE

Leila Rebbouh

Président de jury

Roland Decaudin

Secrétaire de jury

Laurence Bourgeois

Contact

service.etudiants@saint-luc.be

+32 4 341 81 33

Bloc 2 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC

UE donnée en Français • Obligatoire • Premier quadrimestre

4 crédits • 80 points • 0 heures

Corequis : CR206 Techniques et technologie

Acquis d'apprentissage

Au terme du cours de **TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES, CONSERVATION RESTAURATION**, l'étudiant est capable de :

- Connaître les techniques de l'archéologie, les milieux d'enfouissement des artefacts et la conservation de ceux-ci sur le chantier et au laboratoire de traitement.
- Identifier les différentes altérations que peuvent subir les artefacts dans le milieu d'enfouissement ou d'engloutissement et lors de la fouille.
- Rédiger, de manière structurée, un point de vue personnel critique au sujet d'un article relatant une intervention de conservation-restauration sur de la céramique issue de fouilles archéologiques.
- Planifier les mesures visant à la gestion de mobilier issu de fouilles archéologiques.

Au terme du cours de **SCIENCES ET SCIENCES APPLIQUEES, CHIMIE DE BASE**, l'étudiant est capable de :

- Identifier les processus physico-chimiques en jeu lors de l'utilisation de liquides et solvants
- Réaliser correctement une dilution/dissolution dans le cadre d'un mélange
- Identifier la nature des réactions chimiques possibles selon la nature des éléments chimiques à disposition.
- Utiliser les concepts usuels de chimie: concentration, PH, produit de solubilité,...

Calcul de la note de l'unité d'enseignement

Cette unité d'enseignement étant composée de plusieurs activités, la note finale correspond à la moyenne arithmétique des résultats obtenus pour chaque cours, pour autant que les résultats obtenus soient supérieurs à 7/20 pour chacun des cours.

Lorsqu'une note de cours est inférieure ou égale à 7/20, un diminuteur s'applique au résultat de la moyenne obtenue. La valeur du diminuteur équivaut à l'écart de point(s) obtenu entre la note d'échec et le seuil de réussite (10/20).

À titre d'exemple: si un étudiant obtient une cote de 7/20 à une activité d'enseignement d'une UE et si la moyenne obtenue pour cette UE est de 13/20, l'étudiant se voit retirer 3 points à la note finale et obtient seulement 10/20. Si sa cote est de 6/20 pour l'activité d'enseignement et que sa moyenne est de 13/20, il obtient seulement 9/20 pour cette UE.

Si, au sein d'une même UE, plusieurs résultats sont inférieurs ou égaux à 7/20, la réduction n'est appliquée qu'une seule fois mais sur base de la note la plus basse (voir règlement des études).

Compétences

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C2 C4 C7 C8 de notre référentiel interne.